



rédigé par Audrey CHEREAU Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique



ACTUALITES

Colza

Vigilance limace, premiers dégâts d'altises, positionnez vos cuvettes jaunes.

Maïs

En maturation.

Tournesol

Quelques maladies de fin de cycle.

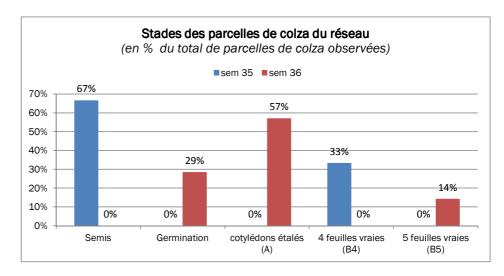
Colza

Réseau d'observations

8 parcelles sont renseignées cette semaine sous VGOBS avec la répartition suivante : > Loire-Atlantique 3, Maine et Loire 1, Mayenne 1, Sarthe 2 et Vendée 1.

Stade phénologique et état des cultures

Pour les parcelles semées, les stades s'étalent de **germination** (2 parcelles) à **B5 - 5 feuilles vraies** (parcelle semée le 5 août). La majorité des parcelles est au stade **cotylédons étalés (A).**



Une bonne partie des semis ont été réalisés. Les semis vont se poursuivre cette semaine. La fraîcheur présente dans le sol ainsi que les pluies récentes sont favorables à la levée des premiers semis.



En Pays de la Loire, la période de semis conseillée s'étale du 25 août au 5 septembre au plus tard.



ABONNEMENT BSV

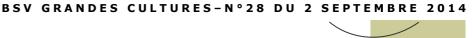
Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.paysdelaloire.chambagri.fr
- www.fredonpdl.fr

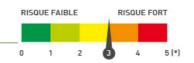
... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

http://www.paysdelaloire.chambagri.fr/menu/vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/sinscrire-au-bsv-cest-gratuit.html

PAYS DE LA LOIRE

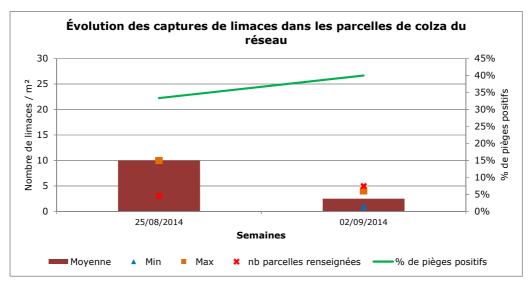


Limaces



Observations

Peu de captures cette semaine. En moyenne, 2,5 limaces/m² ont été piégées dans deux parcelles en Sarthe et Maine et Loire. En Sarthe, une parcelle signale 30% de surface foliaires touchées.



Sur les parcelles en cours de levée, la fraicheur du sol et les pluies encore récentes sont favorables à l'activité des limaces. De plus, les matinées sont encore fraiches et humides. La surveillance des parcelles est donc indispensable notamment sur celles ayant eu un antécédent d'attaque.

Rappelons que la présence de limaces est favorisée par :

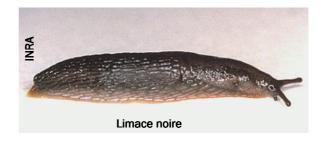
- des conditions climatiques humides
- un sol frais
- un lit de semences pailleux
- une préparation du sol grossière
- des sols argileux
- la présence de cailloux
- la présence de parcelles de colza aux alentours .

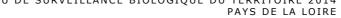
Pour plus d'informations sur les mesures préventives et les leviers agronomiques possibles, reportez-vous au dépliant « limaces » rédigé par les Chambres d'agricultures des Pays de la Loire, en partenariat avec ARVALIS, CETIOM, COOP de France Ouest et Négoce Ouest. Vous trouverez le lien dans le BSV n° 23 du 8 juillet 2014.

2 espèces de limaces sont particulièrement nuisibles en grande cultures :

- La limace grise (*Deroceras reticulatum*) : couleur rose violacé pour les jeunes, gris beige (plus ou moins foncé) pour les adultes. Sa taille au repos est de 4 à 5 cm. Les dégâts sont majoritairement aériens.
- La limace noire (*Arion hortensis*): couleur gris bleuâtre pour les jeunes, noire pour les adultes. Elle est plus petite que la limace grise: sa taille au repos est de 2,5 à 4 cm. Les dégâts sont principalement souterrains.









Limaces (suite)



Pour évaluer le risque, pensez à positionner des pièges y compris avant le semis. Pour cela, humidifiez la surface du sol sur laquelle vous envisagez de déposer un piège. Disposez un piège standard ou un piège « maison » (tuiles ondulées, plaques de cartons humidifiées avec quelques granulés anti-limaces en dessous) de manière à recouvrir l'équivalent d'une surface d'1m². Le piège est humidifié et plaqué au sol pour conserver l'humidité et isoler des écarts de températures. Il est préférentiellement posé le soir et relevé le lendemain matin.

Pour évaluer la dynamique des populations de limaces, relevez plusieurs fois par semaine le piège.

Période de risque

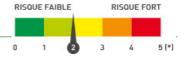
De la germination jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil de risque

C'est l'augmentation significative du nombre d'individus sous les pièges entre 2 observations qui permet d'alerter sur le niveau de risque. L'évolution notable des dégâts sur plantes est également un indicateur précieux.

Pour interpréter les captures, prendre en considération : l'évolution des captures sur sa parcelle, la période de sensibilité de la culture, le seuil de risque, la vigueur de sa culture, sa capacité de compensation, la présence d'auxiliaires, les conditions météo en cours et à venir...

Petites altises ou altises des crucifères



Observations

Une parcelle en Sarthe signale des dégâts de petites altises avec des morsures sur 15 % des plantes.

Période de risque

Depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil de risque

A partir de 8 pieds sur 10 porteurs de morsures. Surveillez plus particulièrement les bordures de parcelles, qui en général subissent les premières attaques.



L'altise des crucifères est un petit coléoptère (2 à 2,5 mm) noir ou bicolore (large bande jaune latéral sur les élitres noires). Attention à ne pas la confondre avec la grosse altise (3 à 5 mm, corps noir et brillant, extrémités des pattes, des antennes et de la tête roux doré). Les adultes sont particulièrement actifs sur les feuilles des crucifères par temps chaud et sec : les larves sont inoffensives. Soyez vigilant vis-à-vis de ce ravageur dès le semis. En effet, les jeunes plantules peuvent être attaquées alors même qu'elles ne sont pas sorties de terre.





Positionnez une cuvette jaune afin de repérer l'arrivée des premiers individus sur votre parcelle. Pour plus d'informations sur le positionnement de la cuvette jaune, rendez vous sur le site du CETIOM :



Réseau d'observations

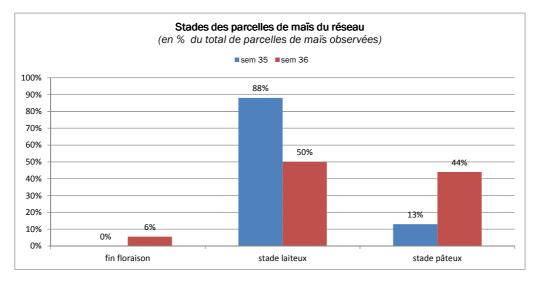
18 parcelles sont renseignées cette semaine sous VGOBS avec la répartition suivante :

➤ Loire-Atlantique 4, Maine et Loire 4, Mayenne 2, Sarthe 5 et Vendée 3.

Stade phénologique et état des cultures

Cette semaine, les stades vont de fin floraison (parcelle en Maine et Loire semée mi-mai) à stade pâteux. La majorité des parcelles est au stade laiteux.

L'été a été relativement favorable au développement des maïs (chaleur et humidité en juillet). Au mois d'août, la pluviométrie aura été relativement abondante selon les secteurs. En moyenne, sur l'ensemble de la région Pays de la Loire, 100 mm sont tombés (source : stations DEMETER) tandis que les normales Météo-France affichent une moyenne de 44 mm.



Des dégâts de cicadelles sont toujours observés dans quelques parcelles.

Du côté des maladies, des symptômes d'helminthosporiose fusiforme, de charbon des inflorescences (Sphacelotheca reiliana) et des tumeurs de charbon commun (Ustilago-maydis) sont également été signalées.

Les parcelles présentent globalement un bon état sanitaire.

Pucerons

Observations

Quelques Metopolophium dirhodum et Sitobion avenae ont été observés. Une parcelle en Sarthe signale des pucerons Rhopalosiphum padi sur 13 % des épis. Des coccinelles sont également été observées.

Période de risque

De 3 feuilles jusqu'à floraison. Jusqu'à stade laiteux pour Rhopalosiphum padi.

Seuil de risque

Il est fonction de l'espèce de puceron.

Concernant Rhopalosiphum padi, il s'agit d'observer tous les jours la parcelle lorsque quelques panicules sont touchées par les premiers pucerons. Si les auxiliaires sont peu nombreux, le seuil sera atteint lorsque les populations se développent avec peu de mortalité.



Pyrales

Observations

Les premiers bilans larvaires pyrales ont été réalisés. Sur 11 parcelles, 5 présentent des observations de galeries et / ou de larves.

	Moyenne	Minimum	Maximum	Nb de parcelles avec des dégâts observés
% pieds touchés	15	1	34	5
Nb de larves / pied	1	1	1	1

Avant la récolte du maïs grain, pensez à faire un **bilan des infestations larvaires** par dissection des pieds de maïs. Ce bilan permettra d'appréhender le niveau de risque pour la campagne suivante. On considère qu'au-delà de 0,8 larves de pyrale par plante de maïs grain, le seuil de risque pour l'année N+1 est atteint.



Réseau d'observations

6 parcelles sont renseignées cette semaine sous VGOBS avec la répartition suivante :

➤ Loire-Atlantique 2, Maine et Loire 1, Mayenne 2 et Vendée 1.

Stade phénologique et état des cultures

Les stades s'étalent de **F4** (fin floraison) à **M2** (le dos du capitule est jaune, les bractées sont au 3/4 brunes, l'humidité de la graine avoisine les 20 %). Les stades peuvent parfois êtres assez hétérogènes au sein d'une même parcelle ; conséquence d'une levée étalée au printemps.

Stade	
F4: fin floraison	1
M1.1 : le dos du capitule est vert citron à vert jaune. Les bractées sont vertes. L'humidité des graines avoisine 50%. Les tissus du réceptacle sont à plus de 80%d'humidité. Le tiers inférieur des feuilles est sénescent.	1
M1.2 : le dos du capitule est jaune pâle. Les bractées sont jaunes. L'humidité des graines avoisine 40%. La moitié inférieure des feuilles est sénescente.	
M1.3 : le dos du capitule est jaune. Les bractées sont liserées de brun. L'humidité des graines avoisine 30%. Les tissus du réceptacle sont à moins de 80% d'humidité.	
M2 : le dos du capitule est jaune. Les bractées sont au 3/4 brunes. L'humidité de la graine avoisine les 20 %.	
TOTAL	6

OURNESOL (suite)



Récoltez lorsque les capitules sont à maturité. Pour cela, estimer le degré d'humidité du grain en observant les capitules. Le stade optimal de récolte se situe entre 10 - 11 % d'humidité du grain. A ce stade, le dos du capitule vire du jaune au brun. Les feuilles de la base et du milieu de la tige son sèches. Quelques feuilles hautes sont encore un peu vertes. Les fleurons tombent d'eux-mêmes. La tige devient beige clair.







Sources des 3 photos : CETIOM

Les passages pluvieux plus ou moins abondants selon les secteurs ont été favorables aux contaminations et au développement des maladies. De manière générale, les maladies sont relativement fréquentes et touchent tous les organes : collet, tige, feuille et capitule. Cependant, les conditions actuelles devraient favoriser cette fin de cycle et ralentir la progression des maladies.

Lla fin de cycle est particulièrement marquée par la présence de sclérotinia et de verticilium. Du sclérotinia est observé sur 2 parcelles en Sarthe avec quelques symptômes sur collet, tige et capitule. Hors réseau, en Sarthe, des symptômes sont observés sur près de 50% des capitules. De même, des symptômes de verticillium sont signalés avec, parfois, des dégâts pouvant être importants selon les secteurs.

Quelques symptômes de phomopsis ont été observés sur 3 parcelles avec en moyenne des organes peu atteints : 2 % des plantes avec des symptômes sur collets, sur tiges (18%), sur feuilles (18%) et sur capitules (9%).

Du phoma sur tige est observé sur 1 parcelle en Loire Atlantique avec des symptômes sur collet (13%), tige (75%) et capitule (75%).





YNTHESE DES RESISTANCES DU PUCERON VERT DU PECHER (Myzus persicae) AUX NICOTINOÏDES SUR COLZA

L'ANSES vient de publier la synthèse des résultats des tests de résistances du puceron vert du pêcher (Myzus persicae) aux nicotinoïdes sur colza.

Ce bilan a été réalisé suite à l'analyse des échantillons prélevés dans le cadre du réseau national de surveillance biologique du territoire auquel participent les partenaires engagés dans l'axe 5 du plan Ecophyto.

Retrouvez tous les résultats sur le lien suivant :

http://draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr/spip.php?page=article&id_article=1421&id_rubrique=235&var_mode=calcul



Bulletin

végétal ÉCOPHYTO

Retrouvez toute l'actualité sur la protection intégrée des cultures via le portail dédié :

http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures



(*) 1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2014 PAYS DE LA LOIRE

Rédacteur: Audrey CHEREAU - CA 44 - audrey.chereau@loire-atlantique.chambagri.fr

Directeur de publication : Jean-Loïc LANDREIN - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire

Groupe technique restreint: Arvalis, Chambres départementales d'agriculture (CA 44, CA 49, CA 53, CA 72, CA 85), CRAPL, CETIOM, Coop de France Ouest, Négoce Ouest



Observateurs: Acti Négoce, Agriculteurs, Agrial, AgriNégoce, AMC, Anadiag France, Arvalis, Bernard Agriservice, CAM, CAPL, CAVAC, CA 44, CA 49, CA 53, CA 72, CA 85, CER France 53 et 72, CRAPL, Clasel, Coop Herbauges, FDGDON 49 et 53, FNAMS, GEVES, Hautbois SAS, Pelé Agri-Conseil, SAS Jeusselin, Soufflet Atlantique, Terrena.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAPL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.